



**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**Centre de Recherche en Langue et Culture Amazighes**

**Procès-verbal de la réunion du Conseil scientifique**

**Du**

**Centre de Recherche en Langue et Culture Amazighes**

**Données de la session**

N° de la session	Date de la session	Nature de la session	
		Ordinaire	Extraordinaire
<b>01-2024</b>	<b>16/05/2024</b>	<b>×</b>	



## Textes référentiels :

1. Décret exécutif n° 11-396 du 24 novembre 2011 fixant le statut-type de l'établissement public à caractère scientifique et technologique (articles 21 à 28).
2. Arrêté n° 1035 du 02 août 2023 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique du centre de recherche en langue et culture amazighes.
3. Mémoire du secrétaire général n° 1500 du 25 décembre 2019.



## Domaine de délibération du Conseil scientifique d'un centre de recherche

Le Conseil scientifique se prononce sur l'organisation et le déroulement des activités scientifiques et technologiques de l'établissement. (Art. 22. du Décret exécutif n° 11-396 du 24 novembre 2011, susmentionné) :

A ce titre, il se prononce sur :

1. Les programmes et projets de recherche à soumettre au conseil d'administration ;
2. L'organisation des travaux de recherche ;
3. La création et la suppression des équipes de recherche, des divisions de recherche, des laboratoires de recherche associés et des unités de recherche sectorielle ou à vocation intersectorielle, des stations expérimentales et des ateliers et services communs ;
4. Les programmes de formation des personnels chercheurs ;
5. Le recrutement des personnels chercheurs ;
6. La programmation des manifestations scientifiques organisées par l'établissement ;
7. Il procède à l'évaluation périodique des travaux de recherche ;
8. Il élabore et adopte son règlement intérieur.

L'an deux mille vingt-quatre et le seize du mois de mai à neuf heures s'est tenue la réunion de la session n°01 de l'année 2024 du Conseil scientifique du Centre de recherche en langue et culture amazighes.



## Liste des participants aux travaux de la session du conseil scientifique :

### 1. Membres du Conseil scientifique<sup>1</sup> présents :

Liste des participants aux travaux de la session du conseil scientifique :

#### 1. Membres du Conseil scientifique<sup>1</sup> présents :

N°	Nom et prénom	Statut	Emargement
01	Medjoub Kamel	Membre	
02	Zenati Jamel	membre	
03	BOUSBA Nassima	Membre	
04	BERDOUS Nadia	membre	
05	Boukhef Traïda	Membre	
06	BELLAL NOUREDINE	Membre	
07	Rekad djilali	Membre	
08	MOUSSONI ALGHANI	Membre	
09	SADOU Malika	Membre	
10	CHACHOUB Kamel	membre	
11	ALI CHERIF ALAN	Membre	
12	mostefaoui Belkacem	Membre	
13	Tidjet Mustapha	Membre	
14	Imaragine Mouda	Membre	
15	Rabehi Allama	"	
16	Benberkane Houda Seghe	Président du Cs.	
17	yelles Mourad	Membre	à distance
18	yacine Tassadit	membre	à distance

<sup>1</sup>- Conformément à l'Arrêté n° 1035 du 02 août 2023 fixant la liste nominative des membres du Conseil scientifique du centre de recherche en langue et culture amazighes.



**2. Membres du Conseil scientifique absents dans les travaux de la session :**

Aucun

**3. Personnes engagées par le Conseil scientifique pour l'aider dans les travaux :**

N°	Nom et prénom	Statut/ qualité d'appartenance
01	YAKOUBEN El Manaa	Secrétaire de la séance- CRLCA
02	KEHOUL Tarek	Ingénieur en informatique- CRLCA

## I- Ordre de jour de la session :

1. Evaluation du rapport d'activités scientifiques du CRLCA, 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2024 (octobre 2023 – avril 2024).
2. Traitement des demandes de titularisation des chercheurs permanents du Crlca recruté au titre de l'année 2023.
3. Traitement des demandes de stage à l'étranger des chercheurs permanents.
4. Programme de manifestations scientifiques.
5. Traitement des avant-projets de recherche soumis.
6. Enrichissement du règlement intérieur du Conseil scientifique.
7. Divers.





## II- Déroulement des travaux du Conseil scientifique :

### Premier point :

**Évaluation du rapport d'activités scientifiques du CRLCA, 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2024** (octobre 2023- avril 2024).

#### **Exposition du dossier**

Le rapport d'activités scientifiques (projets de recherche, manifestations et productions scientifiques).

#### **Résultat des délibérations**

Après avoir présenté et discuté le rapport d'activités scientifiques, le Conseil décide de:

- Approuver le rapport d'activités scientifiques du CRLCA ;
- Approuver la demande d'intégration de deux membres (Sadou Malika, MRB-Crlca et Bedjou Khaled, MCB-Université de Bejaia) au projet de recherche intitulé : «*Traitement et analyse automatiques de la langue Amazighe* », suite au désistement de plusieurs membres.

Ainsi l'équipe se constitue de : Slimani Hachem, Berkai Abdelaziz, Sadou Malika et Bedjou Khaled.

#### **Et constate que :**

√ Avancement est insatisfaisant des trois projets de recherche « *Enseignement-apprentissage des éléments phraséologiques de langue amazighe au collège : quelques propositions didactiques* », « *Données et analyses dialectologiques, enseignement-apprentissage des éléments phraséologiques* » et « *Rites agraires dans les sociétés berbères* » et ce en matière de production scientifique et des résultats ;

√ Des difficultés méthodologiques, analytiques et manque de stratégie pour le projet de recherche « *Données et analyses dialectologiques, enseignement-apprentissage des éléments phraséologiques* » ;

√ Les rapports de projets de recherche sont très satisfaisants pour ce qui est de « *Aseftek n tmaziyt : asumer i usebted n talya tamsisyelt* », « *Littérature et arts amazighs : Transécriture, dialogue et enjeux culturels* » et de « *Littérature kabyle. Approche socio-bibliométrique et sociopoétique* » ;

√ Le projet de recherche « *Rites agraires dans les sociétés berbères* » a connu une progression en matière de rédaction d'une part, et un fusionnement des positions de l'analyste et du formateur est constaté d'autre part.





**Cependant le Conseil recommande de :**

√ Remédier aux lacunes et insuffisances relevées ;

√ L'obligation de présenter les résultats de la recherche (le rapport scientifique final et la production scientifique) pour les projets de recherche : « *Enseignement-apprentissage des éléments phraséologiques de langue amazighe au collège : quelques propositions didactiques* », « *Données et analyses dialectologiques, enseignement-apprentissage des éléments phraséologiques* » et « *Rites agraires dans les sociétés berbères* » ;

√ Consulter plus de travaux relevant du fond commun des rites pour le projet de recherche « *Rites agraires dans les sociétés berbères* »

√ Traiter d'une manière approfondie et critiques ainsi que l'évolution d'autres parties relatives à la violence conjugale, le remariage des veuves, la sexualité, le tabou alimentaire et l'impact de la religion et de l'intrusion de tabous et interdits pour les projets de recherche : « *Tabous et interdits dans des familles de Kabylie* » ;

√ Inclure dans le rapport une fiche synthétique et récapitulative de l'avancement du projet de recherche ainsi qu'un rapport détaillé de la recherche réalisée à joindre en annexe ;

√ Veiller à l'implication efficace des chefs de divisions de recherche dans la pré-évaluation des travaux de leurs équipes et des propositions de projets avant leur soumission au Conseil scientifique, et ce en conformité avec le règlement intérieur du Conseil. Des comptes rendus de cette pré-évaluation doivent être établis pour le Cs ;

√ Ne pas accepter pour traitement, par le Cs, les dossiers incomplets (demandes, soumissions, rapports...) ;

√ Toute proposition d'activité scientifique doit, impérativement passer par le Conseil scientifique. Les conférences et les rencontres ciblées peuvent être exceptées dans le cas échéant ;

√ Citer obligatoirement et en première position le nom du Centre de recherche en langue et culture amazighes (CRLCA) comme organisme d'affiliation dans tout travail scientifique en relation avec le projet de recherche des chercheurs associés sous peine de résiliation de contrat.





## **Deuxième point :**

### **Traitement des demandes de titularisation des chercheurs permanents du Crlca recruté au titre de l'année 2023.**

#### **Exposition du dossier :**

- Demande de titularisation de deux chercheurs permanents recrutés au titre de l'année 2023.

- Rapport d'évaluation établi par le directeur pour les demandeurs, et ce après avoir passé leurs périodes de stage probatoire.

Les chercheurs permanents sont recrutés en qualité de maîtres de recherche « B » :

	Nom et prénom	Grade	Date de recrutement	Date de titularisation
01	Lamri Wahid	Maître de recherche B	02/03/2023	02/03/2024
02	Rahmani Atmane	Maître de recherche B	01/03/2023	01/03/2024

#### **Résultat de délibération :**

Après avoir présenté la demande et le rapport d'évaluation par monsieur le directeur du Centre (CRLCA) et n'ayant relevé aucune remarque négative sur le comportement desdits chercheurs, et vu le résultat acceptable au plan de la recherche, le Conseil a approuvé les demandes de leurs titularisations.

## **Troisième point :**

### **Demandes de stages à l'étranger :**

#### **Exposition du dossier :**

- Un rapport de stage à l'étranger, effectué en septembre 2023 à l'Université de Laval (Québec) ;
- Deux demandes de stage à l'étranger.

**1. Le rapport de stage** du chercheur permanent Moussouni Abdelghani, attaché de recherche.

#### **Résultat de délibération :**

- Le Conseil a validé le rapport de stage.

### **2. Les demandes de stage à l'étranger :**

Le Conseil scientifique a enregistré deux demandes de stage à l'étranger, accompagnées de rapports détaillés pour deux chercheurs permanents du CRLCA dont :



### **A. Une demande s'inscrivant dans le cadre de séjour de haut niveau :**

Nom et prénom : Amghar Samir  
Grade : Directeur de recherche  
Division : Civilisation amazighe  
Cadre : Séjour scientifique de haut niveau  
Organisme d'accueil : Université de Strasbourg, France  
Période : du 1<sup>er</sup> au 15 septembre 2024

### **B. Une demande s'inscrivant dans le cadre de thèse de doctorat :**

Nom et prénom : Moussouni Abdelghani  
Grade : Attaché de recherche  
Division : Civilisation amazighe  
Cadre : Finalisation de thèse de doctorat  
Organisme d'accueil : Université Laval, Québec-Canada  
Période : du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2024

### **Résultat de délibération :**

Le Conseil délibère comme suit :

- La demande « A » est ajournée en raison d'absence de liaison du stage avec la vocation du CRLCA ;
- La demande « B » est ajournée ;

Le Conseil recommande de se conformer aux critères de sélection d'admissibilité, fixés dans l'arrêté ministériel n°255 du 25/02/2024 dans les demandes de stage à l'étranger.

### **Quatrième point :**

#### **Programme de manifestations scientifiques.**

#### **Exposition du dossier :**

Le dossier contient six (06) propositions de colloques nationaux.

**1<sup>er</sup> Colloque national** : « *Le traitement automatique des Langues Naturelles (Enjeux et Applications)* ».

**Division** : Terminologie, traduction et traitement automatique des langues/ M Zaidi Ali.

#### **Résultat de délibération :**

Le Conseil valide la proposition et recommande d'apporter des reformulations dans le corps du texte et d'ajouter « le cas de tamazight » dans l'intitulé.

**2<sup>ème</sup> Colloque** : « *Rites Agraires en Algérie : un héritage entre perte, transition et valorisation* ».

**Division** : Civilisations amazighes/ Dr Saou Nabil.

#### **Résultat de délibération :**

Le Conseil valide la proposition et recommande plutôt une rencontre ciblée (ateliers ou séminaire).



**3<sup>ème</sup> Colloque** : « *La chanson Féminine Kabyle : Identité et Combat* ».

**Division** : Littérature, art et patrimoine amazighs/ Dr Bennadji Hayat.

**Résultat de délibération** :

Le Conseil valide la proposition et recommande plutôt une rencontre ciblée (ateliers ou séminaire).

**4<sup>ème</sup> Colloque** : « *Théâtre amazigh et adaptation : pratiques et enjeux identitaires* ».

**Division** : Littérature, art et patrimoine amazighs/ Dr Hambli Asma.

**Résultat de délibération** :

Le Conseil valide la proposition.

**5<sup>ème</sup> Colloque** : « *L'impact de l'image dans l'enseignement de tamazight* ».

**Division** : Terminologie, traduction et traitement automatique des langues/ Pr Imarazene Moussa.

**Résultat de délibération** :

Le Conseil valide la proposition et recommande de l'inscrire dans le cadre du projet de recherche sur l'apprentissage, qui est en cours de réalisation au sein de la même division.

**6<sup>ème</sup> Colloque** : « *Enseignes et placards publicitaires sur les espaces publics* ».

**Division** : Terminologie, traduction et traitement automatique des langues/ Pr Imarazene Moussa.

**Résultat de délibération** :

Le Conseil décide d'ajourner la proposition et recommande d'apporter des reformulations dans le corps du texte.

**Cinquième point** :

**Traitement des avant-projets de recherche soumis.**

**Exposition du dossier** : Deux (02) avant-projets.

**a. L'avant-projet de recherche intitulé** : « *L'amour et l'exil dans la chanson kabyle de 1940 dans une perspective interculturelle* » / soumis par M Ammouden Amar (université de Bejaia).

**Résultat de délibération** :

Après avoir examiné le document, le Conseil ajourne la proposition.

Et recommande de :

- Raffiner la problématique posée ;
- Apporter des précisions sur les liens entre l'amour, l'exil et la chanson kabyle ;
- Apporter des clarifications sur l'usage de notions « exil » ou « immigration » ;
- Inclure la femme et la souffrance que lui subit l'exil ;
- Aborder l'exil intérieur ;
- Inclure plus de références récentes.



**b. L'avant-projet de recherche intitulé :** « *Exploration littéraire et didactique de Tamacahut : Le conte amazigh comme vecteur d'apprentissage et d'expression culturelle* »  
/ soumis par M Benberkane Mohand Seghir (CRLCA).

**Résultat de délibération :**

Après avoir examiné le document, le Conseil ajourne la proposition.

Et recommande ce qui suit :

- De reformuler la problématique ;
- De se limiter à une seule approche, à savoir la didactisation du conte ;
- De délimiter l'espace de la recherche (l'école ou la famille ou de reformuler s'il s'agit des deux espaces) ;
- D'inclure le terrain de la recherche (Algérie) dans l'intitulé.

**Sixième point :**

**Enrichissement du règlement intérieur du Conseil scientifique.**

Après avoir discuté les articles du règlement intérieur en vigueur et de la nécessité de rajouter certains points qui tendent à améliorer le fonctionnement, l'avancement et la pertinence des activités de recherche au CRLCA.

**Résultat de délibération :**

- Révision de l'article 08, de l'assiduité des membres du Conseil : la limite est à deux absences, même justifiées ;
- Révision de l'article 10, de l'obligation de réserve et de la discipline des membres du Conseil ;
- Révision de l'article 13 et de se conformer aux critères de sélection d'admissibilité, fixés dans l'arrêté ministériel n°255 du 25/02/2024 dans les demandes de stage à l'étranger ;
- Reformuler certains passages se rapportant à l'évaluation des travaux et résultats de recherche, dans l'article 16 ;
- Révision de l'article 16, de compléter tout dossier (rapport, demande, soumission et autre) avant de le soumettre au Conseil scientifique, via les divisions de recherche, sous peine de ne pas le traiter au cours des travaux de la session ;
- De l'exploitation, par le CRLCA, de la matière scientifique contenue dans les rapports de projets, dans la situation de non production, du désistement ou de



résiliation de contrat d'une équipe de recherche. Le Centre devient propriétaire desdits contenus. A rajouter dans l'article 16.

### **Septième point :**

#### **Divers.**

Les membres du Conseil ont discuté la question de la langue de rédaction des rapports de projets de recherche.

#### **Résultat de délibération :**

- L'usage de plus d'une langue n'affecte pas la pertinence du travail de recherche réalisé ;
- Il est exigé de présenter de résumés consistants en une langue différente de celle de la rédaction : en tamazight si le rapport est rédigé avec d'autres langues et en français si le rapport est rédigé en arabe ou en tamazight...

## Résumé des travaux de la session du Conseil scientifique

### 1- Résultats de décisions pour lesquels le Conseil scientifique s'est prononcé, conformément à l'ordre du jour :

- 1) Approbation du rapport d'activités scientifiques du 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2024 ;
- 2) Approbation des deux demandes de titularisation de chercheurs permanents ;
- 3) Ajournement des deux demandes de stage à l'étranger ;
- 4) Validation de cinq manifestations scientifique sur six ;
- 5) Ajournement des deux propositions de projet de recherche ;
- 6) Enrichissement du règlement intérieur du Conseil scientifique.

### 2-Le Conseil a rappelé les recommandations suivantes :

- 1) La nécessité de remédier aux lacunes et insuffisances constatées dans les rapports de projets de recherche ;
- 2) De compléter tout dossier (rapport, demande, soumission et autre) avant de le soumettre au Conseil scientifique, via les divisions de recherche, sous peine de ne pas le traiter au cours des travaux de la session ;
- 3) Rendre obligatoire la communication des résultats de recherche obtenus, à mi-parcours, par les équipes de recherche ;
- 4) Obligation de présenter de résumés consistants en une langue différente de celle de la rédaction ;
- 5) Citer obligatoirement et en première position le nom du CRLCA comme organisme d'affiliation pour le chercheur associé dans ses travaux en relation avec le projet de recherche sous peine de résiliation de contrat ;
- 6) Se conformer aux critères de sélection d'admissibilité, fixés dans l'arrêté ministériel n°255 du 25/02/2024 dans les demandes de stage à l'étranger ;
- 7) L'obligation d'effectuer la pré-évaluation de tout dossier par les responsables des organes concernés (divisions, départements et autres) et émettre des conclusions et avis écrits ;
- 8) Communiquer les résolutions de la session aux responsables de divisions qui ont l'obligation de les répercuter sur l'ensemble des équipes de recherche et chercheurs du CRLCA.

**La séance fut levée à quinze heures.**

Bejaïa, le 27 mai 2024

**Le secrétaire de séance**  
YAKOUBEN El Manaa



**Le président du Conseil scientifique**  
BENBERKANE Mohand Seghir

رئيس المجلس العلمي  
م. ص. بن بركان

